



PROLAIDIS rappelle MORBIER AOP 30% LC 250G CAVE

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **MORBIER AOP 30% LC 250G CAVE**
- Marque : -
- **Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 04/12/2024 et le 08/02/2025**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/11/2024 au 24/01/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 59 343 030 CE**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France**
- Distributeurs : **FROMAGERIE MONOPRIX CROISES LAROCHE - SUPERQUINQUIN Villeneuve d'Ascq - EPICERIE AU PANIER D'AUDREY (Ste Catherine)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **RETRAIT RAPPEL PREVENTIF DECLENCHE PAR LE FABRICANT JEAN PERRIN (FR 25.155.001 CE) RISQUE Escherichia Coli EHEC**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 22 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0320966925**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre